

Nucléaire : accord entre EDF et Londres pour construire deux réacteurs EPR

Le Monde.fr avec AFP | 21.10.2013 à 08h32 • Mis à jour le 21.10.2013 à 09h32



EDF prévoit de construire deux EPR à Hinkley Point, au sud-ouest de la Grande-Bretagne, suivis potentiellement de deux autres. | Imaginechina/Zhou huadong

Le gouvernement britannique et EDF ont officialisé lundi 21 octobre un accord portant sur la construction par le géant français de l'électricité de deux réacteurs nucléaires de type EPR au Royaume-Uni, un investissement chiffré à 16 milliards de livres (18,9 milliards d'euros).

L'accord prévoit notamment un prix de vente garanti pour l'électricité produite par ces réacteurs, qui seront construits à Hinkley Point, dans le sud-ouest de l'Angleterre, précise un communiqué d'EDF. Ce prix sera fixé à 89,50 livres par mégawattheure si EDF décide par la suite de poursuivre son projet de construction de deux autres EPR à Sizewell, dans l'est de l'Angleterre. Dans le cas contraire, il s'élèvera à 92,5 livres. Londres estime que le nouveau programme nucléaire permettra aux ménages d'économiser "74 livres par an en prix courant d'ici à 2026-30".

A ce stade, EDF devrait détenir 45 à 50 % du projet et Areva 10 % tandis que les groupes chinois CGN et CNNC détiendraient à eux deux 30 à 40 %. Les entreprises chinoises et françaises se connaissent bien : elles collaborent depuis trente ans et, depuis 2009, elles construisent ensemble deux EPR à Taishan, dans la province du Guangdong, dans le sud de la Chine.

Lire l'analyse : "[Nucléaire : les cinq leçons du contrat qu'EDF va](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/10/21/nucleaire-edf-et-londres-accorde-deux-reacteurs-epr-20131021) (/planete/article

[/2013/10/17/nucleaire-les-cinq-lecons-du-contrat-qu-edf-va-signer-au-royaume-uni_3497754_3244.html](#)) signer au Royaume-Uni"

LES VERROUS À L'ACCORD

Les deux EPR, livrés par Areva – qui n'a pas vendu de réacteur depuis 2007 – avaient obtenu le feu vert des autorités de sûreté britanniques et le permis de construire en amont de l'officialisation de l'accord. Mais il butait depuis des années sur le volet financement du dossier. L'investissement total est si lourd et EDF si endetté que le groupe français avait besoin d'un ou de plusieurs partenaires pour partager le fardeau.

L'autre grand verrou financier du dossier concernait les négociations entre EDF et le gouvernement de sa majesté. Comme pour les autres technologies qui n'émettent pas de CO₂, Londres va assurer un prix garanti de l'électricité entre 89,50 et 92,5 livres par mégawattheure. Si le prix sur le marché de gros est inférieur à ce niveau, l'électricien touchera la différence ; s'il est supérieur, il reversera le bénéfice.

Il fallait aussi déterminer la durée de cette garantie de prix. EDF demandait quarante ans. Il aurait obtenu autour de trente-cinq ans. La catastrophe de Fukushima en 2011 a en effet failli faire dérailler le projet. Les autorités britanniques n'ont pas changé leur attitude pro-nucléaire, mais elles ont exigé des mesures de sûreté supplémentaires, ce qui a augmenté les coûts.

Lire (édition abonnés) : [Nucléaire : EDF va exporter Flamanville au Royaume-Uni](#) ([/planete/article/2013/10/17/nucleaire-edf-va-exporter-flamanville-au-royaume-uni_3497171_3244.html](#))